



## *Cartes de crédit avec garantie*

*Une carte de crédit avec garantie  
pourrait vous être utile si :*

- Vous devez établir des antécédents en matière de crédit ou si vous désirez remédier à un mauvais pointage de crédit
- Vous éprouvez des difficultés à obtenir un autre type de carte de crédit



## Comment fonctionnent les cartes de crédit avec garantie

La plupart des cartes de crédit accordées aux consommateurs sont considérées comme des cartes de crédit sans garantie. Autrement dit, un consommateur n'est pas tenu de faire un dépôt de garantie pour obtenir la carte. Dans les cartes de crédit sans garantie, on compte les cartes standard, or et platine (à taux réduit et à taux régulier), les cartes de crédit de commerçant et les cartes de paiement.

Toutefois, une carte avec garantie pourrait répondre à vos besoins si vous éprouvez des difficultés à obtenir une carte sans garantie pour les raisons suivantes :

- vous n'avez aucun antécédent en matière de crédit;
- vous avez déjà eu des problèmes de crédit dans le passé et vous voulez rétablir vos antécédents en matière de crédit;
- vous avez récemment fait faillite; ou
- vous êtes un nouvel arrivant au Canada.

### *Exigences à satisfaire pour obtenir une carte de crédit avec garantie*

Pour obtenir une carte de crédit avec garantie, vous devez effectuer un dépôt auprès de l'émetteur de cartes de crédit. Selon la limite de crédit que vous demandez, le montant du dépôt de garantie requis peut varier entre quelques centaines et quelques milliers de dollars.

En plus du dépôt de garantie, on pourra vous demander de verser des frais d'ouverture de dossier. Avant de faire la demande pour une carte de crédit avec garantie, il est important de demander à la société émettrice si vous aurez des frais à payer, et si on vous remboursera au cas où on refuse votre demande.

Votre limite de crédit correspond normalement à un pourcentage (habituellement 100 pour cent ou plus) de votre dépôt. Par exemple, si vous effectuez un dépôt de 500 \$, vous pouvez bénéficier d'une limite de crédit de 500 \$ ou plus. Si vous ne payez pas vos factures de carte de crédit, la société émettrice utilisera peut-être votre dépôt pour régler le solde de votre compte.

Par contre, si vous réglez toujours votre compte avant la date d'échéance, vous établirez des antécédents en matière de crédit ou, s'il est mauvais, vous améliorerez votre pointage de crédit. Lorsqu'une société émettrice de cartes de crédit considère votre pointage de crédit comme satisfaisante, vous pouvez vous qualifier pour une carte de crédit sans garantie, par exemple une carte standard à taux réduit ou à taux régulier. Le cas échéant, votre dépôt de garantie pourrait vous être remis si vous décidez de fermer votre compte de carte de crédit après avoir réglé le solde au complet.

### *Taux d'intérêt et autres frais applicables*

En temps normal, la carte de crédit avec garantie porte un taux d'intérêt plus élevé que la carte sans garantie. De plus, la carte de crédit avec garantie s'accompagne habituellement de frais mensuels ou annuels. Comme pour les autres cartes, des frais de service s'appliquent aussi à certaines transactions (pour plus de détails, consultez le tableau *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit* figurant dans cette trousse).

### *Intérêt et assurance applicables au dépôt de garantie*

La plupart des sociétés émettrices de cartes de crédit avec garantie verseront des intérêts sur votre dépôt de garantie.

L'institution financière qui détient votre dépôt est soit votre émetteur de cartes de crédit (s'il accepte les dépôts), soit une autre institution financière choisie par ce dernier. Peu importe la société qui détient votre dépôt de garantie, vous devez vérifier, auprès de votre émetteur de cartes de crédit, si votre dépôt est assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou par une société d'assurance-dépôts provinciale. Chaque province dispose d'une société d'assurance-dépôts qui protège les dépôts effectués dans les institutions financières qu'elle réglemente.

La SADC assure les dépôts (jusqu'à concurrence de 100 000 \$) versés dans les institutions financières qui sont réglementées par le gouvernement du Canada. Cette assurance vous protège en cas de faillite de l'institution financière qui détient votre dépôt. Pour en savoir plus, visitez le site Web de la SADC : [www.sadc.ca](http://www.sadc.ca) ou téléphonez à la SADC au numéro sans frais : 1 800 461-7232.

### *Conseils pour obtenir une carte avec garantie*

Avant de faire la demande d'une carte de crédit avec garantie, vérifiez votre dossier de crédit avec les trois agences d'évaluation du crédit au Canada (TransUnion, Equifax et Bureaux de crédit du Nord Inc.). Si votre dossier de crédit renferme une erreur, faites-la corriger immédiatement, car elle pourrait vous empêcher d'obtenir une carte de crédit sans garantie. Pour en savoir plus au sujet de l'obtention d'une copie de votre dossier de crédit ou la correction d'erreurs, consultez notre publication *Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit*.

Voici quelques précautions à prendre lorsque vous magasinez pour une carte de crédit avec garantie :

- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'institutions inconnues. Si vous avez des soupçons au sujet d'une offre de carte de crédit avec garantie, téléphonez à l'ACFC au numéro sans frais : 1 866 461-2232.
- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'émetteurs à l'extérieur du Canada. Si vous avez des problèmes, il pourrait être difficile de les résoudre si la société est une société étrangère.
- Méfiez-vous des offres pour des cartes de crédit avec garantie qui ne portent pas de marque reconnue comme VISA, MasterCard ou American Express. Il pourrait s'agir de cartes qui ne sont acceptées que dans un petit nombre de magasins, ou qui pourraient vous obliger à faire vos achats par catalogue.
- Prenez connaissance de toutes les conditions qui se rattachent à la carte de crédit avec garantie et assurez-vous de les comprendre avant de l'accepter.

## Cartes de crédit avec garantie

Institution Nom de carte	Revenu personnel minimum requis (\$)	Limite de crédit minimum (\$)	Dépôt de garantie requis (\$)	Taux d'intérêt annuel			Délai de grâce sur les achats <sup>3</sup>	
				Achats (%) <sup>1</sup>	Avances de fonds (%) <sup>2</sup>	Transferts de solde (%) <sup>2</sup>	Nombre de jours	Méthode
<b>Banque Capital One</b> <i>MasterCard avec garantie</i>	Non spécifié	200	75 à 200	Taux de base + 14,80 <sup>5</sup>	Taux de base + 14,80 <sup>5</sup>	Taux de base + 14,80 <sup>5</sup>	25	M2
<b>Banque CIBC</b> <i>Carte Dividendes CIBC avec garantie<sup>6</sup></i>	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,50	19,50	19,50	24	M2 <sup>7</sup>
<b>Banque CIBC</b> <i>Carte Or CIBC-VISA avec garantie<sup>6</sup></i>	35 000	5 000	Même que la limite de crédit	18,50	18,50	18,50	21	M2 <sup>7</sup>
<b>Banque CIBC</b> <i>Carte Vacances Or CIBC-VISA avec garantie<sup>6</sup></i>	35 000	5 000	Même que la limite de crédit	19,50	19,50	19,50	21	M2 <sup>7</sup>
<b>Banque CIBC</b> <i>La carte Classique CIBC-VISA avec garantie<sup>6</sup></i>	15 000	500	Même que la limite de crédit	18,50	18,50	18,50	24	M2 <sup>7</sup>
<b>Home Trust</b> <i>EquityLine Visa</i>	5 000	5 000	Garantie sur la propriété	7,99 à 13,99	7,99 à 13,99	7,99 à 11,99	21	M1
<b>Home Trust</b> <i>Visa avec garantie</i>	5 000	1 000	Même que la limite de crédit	19,50 à 24,50	21,50 à 24,50	N/D	21	M1
<b>Peoples Trust</b> <i>Horizon Plus MasterCard avec garantie</i>	Non spécifié	500	Même que la limite de crédit	19,50	24,50	N/D	25	M1

Frais annuels		Récompenses et bénéfices <sup>4</sup>						
Première carte (\$)	Carte supplémentaire (\$)	Programme de récompenses	Assurances voyages					Protection achat et garantie prolongée
			Accident	Annulation et/ou interruption	Médicale	Location voiture	Délai de vol	
59	Gratuite							
Gratuite	Gratuite	Jusqu'à 1 % de remises en espèces	✓	✓ <sup>8</sup>	✓ <sup>8</sup>			✓
99	30	Points pour de la marchandise	✓	✓ <sup>8</sup>	✓ <sup>9</sup>	✓		✓
39	Gratuite	1 % de dollars de vacances		✓ <sup>8</sup>	✓ <sup>10</sup>	✓		
Gratuite	Gratuite		✓	✓ <sup>8</sup>	✓ <sup>8</sup>			✓
Gratuite <sup>11</sup>	Gratuite <sup>11</sup>					✓		
90 à 120 <sup>12</sup>	36 à 60 <sup>13</sup>							
5,95 de frais mensuels <sup>14</sup>	2,95 de frais mensuels <sup>14</sup>							

1 Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

2 À moins d'indication contraire, pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

3 Le délai de grâce représente le nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, durant laquelle les nouveaux achats sont **sans intérêt** si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par l'institution. Consultez Comment tirer profit d'une carte de crédit pour une description détaillée de la période sans intérêt et des conditions liées aux méthodes M1 et M2.

4 Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et autres avantages offerts par les sociétés émettrices. Pour plus de détails concernant les autres programmes de récompenses et avantages qui peuvent être offerts à un coût additionnel, consultez votre institution.

5 Le 1<sup>er</sup> juin 2006, le taux de base des institutions financières était de 6,00 %.

6 Un consommateur **ne peut pas** présenter une demande pour obtenir cette carte de crédit avec garantie. CIBC peut cependant, dans des circonstances particulières, offrir cette carte de crédit à certains consommateurs plutôt que de refuser leur demande d'obtention d'une carte de crédit standard.

7 La CIBC utilise la méthode M2 dans toutes les provinces sauf au Québec où la méthode M1 est utilisée.

8 Cette option est offerte à un coût additionnel.

9 La durée maximale de la couverture est de 31 jours pour les voyageurs de moins de 65 ans.

10 La durée maximale de la couverture est de 15 jours pour les voyageurs de moins de 65 ans.

11 Un frais d'ouverture de dossier, non-remboursable, jusqu'à 2 % de la limite de crédit et des frais légaux d'environ 499 \$, variant selon votre province de résidence, sont imposés.

12 Payé sur une base mensuelle; 39 \$ de frais initiaux non remboursables s'appliquent.

13 Payé sur une base mensuelle.

14 49 \$ de frais initiaux s'appliquent à la première carte et 29 \$ de frais initiaux s'appliquent aux cartes supplémentaires.



*Comment communiquer avec nous*

*Agence de la consommation en matière financière du Canada  
427, rue Laurier Ouest  
Édifice Enterprise, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1R 1B9*

*Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232  
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224  
Site Web : [www.acfc.gc.ca](http://www.acfc.gc.ca)*

*Adresses électroniques :*

*Renseignements généraux : [info@acfc.gc.ca](mailto:info@acfc.gc.ca)  
Publications : [pub@acfc.gc.ca](mailto:pub@acfc.gc.ca)*